



VILLE D'ALTKIRCH

CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le

**Lundi 18 septembre 2023
à 19 heures 00**

à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

- I. **Désignation du Secrétaire de séance.**
- II. **Approbation du Procès-verbal de la séance du 28 juin 2023.**
- III. **Présentation du Réseau Chaleur par Monsieur WYBRECHT, Adjoint.**
- IV. **Décisions.**
- V. **Personnel.**
 - 1) Création d'un emploi permanent de Chef de Service de la Police Municipale.
 - 2) Adhésion au contrat Groupe d'Assurance statutaire 2024-2027 du Centre de Gestion du Haut-Rhin.
 - 3) Création de trois emplois permanents d'Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles à temps non complet.
 - 4) Création d'un emploi permanent d'Attaché principal.
 - 5) Autorisation du recours au service des missions temporaires du Centre de Gestion FPT du Haut-Rhin.
- VI. **Finances.**
 - 1) Approbation de la Décision Modificative n° 02/2023.
- VII. **Projets / Partenariats.**
 - 1) Approbation de conventions de partenariat :

- 1.1) Convention de servitudes avec ENEDIS : création d'une canalisation souterraine, sise 48 Rue du 3ème Zouaves à Altkirch.
 - 1.2) Convention avec l'Association "Trésors de Ferrette" - Prêt, à titre gratuit, de la borne "Senkelstein", pour l'organisation d'une exposition.
 - 1.3) Convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace : Mise à disposition, à titre gratuit, de la Halle au Blé, le 23/10/2023.
 - 1.4) Convention avec l'Association "Altkirch Accueil Loisirs : Mise à disposition, à titre gratuit, de la Halle au Blé, le 23/11/2023.
 - 1.5) Convention avec l'Association "Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Altkirch, à titre gratuit, de la Halle au Blé, les 25/11/2023 et 26/11/2023.
 - 1.6) Contrat de co-réalisation avec l'Association "Les Amis des Jeunes Artistes Musiciens (AJAM).
 - 1.7) Convention avec la Paroisse Réformée d'Altkirch au profit de l'Ecole élémentaire "Les Tuileries".
 - 1.8) Convention avec la Maison de la Nature au profit de l'Ecole élémentaire "Les Tuileries".
 - 1.9) Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique - Projet pédagogique "Climat scolaire".
 - 1.10) Convention avec l'ONF : Parcours de santé / sport.
- 2) Désignation des représentants de la Ville d'Altkirch au sein du Comité de programmation LEADER 2023-2027.
 - 3) Abandon du produit de location de la chasse pour les parcelles dont la Commune est propriétaire, sur les bans communaux d'Altkirch, Heimersdorf, Hirsingue, Walheim, Wittersdorf et réservation de l'exercice du droit de chasse sur le ban communal de Hirtzbach.

VIII. Technique.

- 1) Etat prévisionnel des coupes et travaux d'exploitation en forêt communale – Saison hiver 2023-2024.
- 2) Avenant au devis des coupes en forêt communale relatif à l'assistance technique par l'ONF - Saison hiver 2022-2023.

IX. Communication.

Altkirch, le 08 septembre 2023.



Nicolas JANDER
Le Maire d'Altkirch,
Conseiller d'Alsace